

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-677

présenté par

M. Sansu, M. Charroux, M. Asensi, M. Azerot, Mme Bello, M. Bocquet, Mme Buffet,
M. Candelier, M. Carvalho, M. Chassaing, M. Dolez, Mme Fraysse, M. Marie-Jeanne, M. Nilor et
M. Serville

ARTICLE 14

Supprimer les alinéas 41 à 46.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 14 propose d'élargir l'assiette des variables d'ajustement à la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCTRP) des régions et des départements, alors que son montant était figé jusqu'à présent.

Par le biais de cet amendement, nous demandons la suppression d'une disposition qui risque de fragiliser encore plus la situation financière des régions et des départements.